

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 346

Artikel: A nos abonnés fidèles et à nos nouveaux lecteurs

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260141>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, Crés de Pregny

ADMINISTRATION

Mme Marie MICOL, 14, rue Michelini-du-Crest

Compte de Chèques postaux 1. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE Fr. 5.— La ligne ou son espace :

ÉTRANGER 8.— 40 centimes

Le numéro 0.25 Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partiel du 1^{er} janvier. À partir du juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partiel du 1^{er} janvier. À partir du juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

A nos abonnés fidèles et à nos nouveaux lecteurs

Voilà dix-huit ans révolus qu'avec un bel enthousiasme et avec un optimisme confiant que devaient justifier les événements, mais aussi avec une riche expérience et la candeur de la jeunesse, nous fondions notre Mouvement Féministe. La jeunesse a passé, l'expérience est venue: l'enthousiasme et l'optimisme nous sont-ils restés?

Nous croyons pouvoir répondre affirmativement à cette question. Car si les déboires ne nous ont pas manqué, si des écoles successives parfois difficiles nous ont appris en matière de journalisme féministe ce que nous savons aujourd'hui, un fait subsiste indéniable: le Mouvement a vécu, vécu de sa vie indépendante pendant ces dix-huit ans. L'épreuve terrible de la guerre, qui s'est abattue sur lui si vite après sa naissance, il l'a traversée, mieux que d'autres feuilles plus anciennes; et la période de l'après-guerre, qui, après avoir permis tant d'espérance, se révèle maintenant si difficile, si lourde de charges, si tumultueuse d'idées, le laisse debout et intact. C'est avec reconnaissance, mais aussi avec une certaine fierté que nous constatons ici, alors que des publications de bien autre envergure, écloées elles aussi sur notre sol romand, doivent courber la tête et disparaître: notre petit, notre modeste Mouvement tient bon, et grâce à un noyau de fidèles amis, dont beaucoup l'entourent de leur sollicitude depuis dix-huit ans, il a vécu, il s'est développé, il a doublé sa parution, il se suffit à lui-même, il vit.

Pourquoi donc alors a-t-il estimé utile et nécessaire, si dix-huitième année accomplie, de changer sa robe, et de se présenter aujourd'hui sous un aspect nouveau? Nous l'avons dit précédemment à nos anciens amis, nous le répétons aujourd'hui à nos lecteurs nouveaux: toutes nos statistiques, tous nos tableaux d'abonnés nous ont prouvé qu'en ces dix-huit ans, nous avons atteint et drainé tous les féministes de Suisse romande qui sont assez féministes pour nous soutenir, et que si nous estimons utile d'étendre le cercle de nos lecteurs, il nous faut maintenant frapper à d'autres portes. Mais pour que ces portes s'ouvrent devant nous, il nous a paru indispensable de changer un peu de toilette, et de nous présenter sous une forme un peu plus aimable, moins compacte, moins austère, avec des articles plus courts, plus faciles à lire, mieux annoncés, égayés par de plus nombreuses illustrations, bref de prendre la forme et le format d'un journal plutôt que ceux d'une revue, qui étaient les nôtres depuis dix-huit ans. Cet effort pour rendre notre Mouvement attrayant et intéressant pour un beaucoup plus grand nombre de lecteurs, nous le réalisons aujourd'hui pour la première fois: l'on nous dira ce que l'on en pense.

Effort en tout cas qui ne porte, qui ne peut et ne doit porter que sur l'extérieur. Car, en ce qui concerne sa ligne de conduite, les principes qu'il défend, les idées pour lesquelles il combat, notre journal reste inébranlablement le même. C'est pourquoi, sans doute, certains de ses anciens abonnés, qui s'étaient attendus à des changements plus considérables, seront déçus par ce premier numéro d'une nouvelle série, alors que d'autres, qui regrettent leur vieux Mouvement, seront heureux de le retrouver tel quel, un peu rajeuni et un peu plus souriant seulement. Et quant à nos nouveaux lecteurs et lectrices, à tous ceux auxquels notre journal va faire aujourd'hui sa première visite, nous ne leur demandons qu'une chose: un peu d'attention et un peu de bienveillance. Nous ne prétendons pas à la perfection — qui n'existe d'ailleurs pas en matière de journalisme; nous ne pouvons que promettre de faire de notre mieux dans le domaine des intérêts féminins pour être tout ensemble un informateur sûr, un guide parfois utile, un lien de solidarité. Il se produit à l'heure actuelle tant de faits qui intéressent spécialement les femmes; tant de questions se posent dont la solution les touche directe-

ment ou indirectement; tant de devoirs et de responsabilités l'ur incumbent, tant de champs nouveaux d'activité s'ouvrent devant elles, qu'il est parfois difficile de voir clair à travers ce monde nouveau. Et de plus en plus, nous sentons toujours davantage, nous autres femmes, le lien qui nous unit les unes aux autres, de plus en plus nous comprenons toujours mieux notre devoir d'entr'aide, si bien qu'il est bon souvent de pouvoir exprimer ce sentiment de manière plus précise en des pages près à en accueillir la manifestation. Un informateur, un guide, un lien: est-ce trop de demander pour cette triple tâche un peu d'attention seulement et de bienveillance?

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

Le féminisme en Valais

A travail égal, salaire égal

Le Mouvement Féministe a relaté dans un de ses précédents numéros la belle offensive menée au Grand Conseil valaisan par quelques députés, appartenant à différents partis, en faveur de l'égalité de traitement des instituteurs et des institutrices. Grâce à l'obligation du Dr. Charvoz, député, et le principal initiateur de cette offensive, nous sommes en mesure d'ajouter aujourd'hui à ces nouvelles le complément suivant d'informations.

Les traitements du personnel enseignant fixés par l'article 15 de la nouvelle loi sont de 200 fr. par mois pour les instituteurs et de 180 fr. pour les institutrices, soit 120 fr. de différence pour les six mois qui compte seulement, en Valais, l'année scolaire. La différence est faible assurément, mais, à notre avis, d'autant plus significative, car on ne peut vraiment pas, pour une somme aussi minime, invoquer des raisons budgétaires, et ce ne peut être que la volonté arrêtée de rémunérer la femme moins que l'homme qui a dicté cet écart. En outre, en ce qui concerne les porteurs et les porteuses du certificat temporaire, les instituteurs toucheront 60 fr. par mois, et les institutrices 50 fr., et en ce qui concerne les porteurs et porteuses du brevet de capacité, les instituteurs 85 fr. d'allocation, plus des augmentations mensuelles jusqu'à concurrence de 160 fr., et les institutrices 75 fr. par mois, leurs augmentations mensuelles ne pouvant dépasser le maximum de 140 fr.¹ Toujours le même principe. En revanche, l'égalité entre les sexes est reconnue en ce qui concerne, soit les allocations familiales, soit l'allocation mensuelle (25 fr.) aux titulaires de l'autorisation d'enseigner. Comme le dit fort bien le Dr. Charvoz, cette alternance de nivellation et de dénivellation ne se justifie en rien.

Il ne paraît pas, et nous le regrettons beaucoup, que soit les Associations féministes valaisannes (il existe pourtant dans ce canton deux Sections de l'Association suisse pour le suffrage, l'une à Sierre, l'autre à Monthey), soit les institutrices elles-mêmes, aient, par une protestation, soutenu l'effort de leurs défenseurs masculins. Les institutrices ne sont pas encore, il est vrai, organisées dans ce canton, et seules quelques murmures de mécontentement de se voir ainsi traitées en inférieures se sont fait jour. Nous souhaitons très vivement que ces débats au Grand Conseil soient le point de départ d'une coordination des forces féminines valaisannes en faveur d'un mouvement de justice, qui reconnaîtra à la vaillante travailleuse qu'est la femme de ce canon des droits équivalents aux devoirs qu'elle accomplit.

E. Gd.

¹ Ceci est cité au point de vue de l'égalité des traitements seulement. Mais il est permis de remarquer avec quelque inquiétude ce niveau terriblement bas des traitements tant masculins qu'féminins du corps enseignant valaisan. (Réd.)



Cliché Die Oesterreicherin
Mme Emma KAPRAL
Directrice d'école que les dernières élections autrichiennes viennent de faire entrer à la Chambre des députés (partie catholique).

La Vie internationale

La Conférence féminine Pan-Pacifique d'Honolulu.

Honolulu... les îles heureuses du Pacifique, le cadre de romans de Loti ou de Somerset Maugham... est-il possible que sous ce ciel toujours serein, entre la lagune bleue et la plage rougoyante, dans ce décor éternellement fleuri et embué où se détendent les énergies et s'oublient tous les soucis, il soit question de féminisme aussi?... Mais certainement, et plus peut-être même que dans d'autres régions du Nouveau-Monde où le climat plus âpre et la vie plus rude semblent pré-disposer davantage à la lutte. Cela surtout parce que Honolulu est devenu, tout spécialement ces dernières années, un centre important de rencontres internationales entre représentants des nations riveraines du Pacifique: ne l'a-t-on pas surnommé à ce titre «la Genève du Pacifique»? Et il va bien sans dire que, si des Congrès et des Conférences d'ordre divers se sont réunis à Honolulu, les féministes n'ont pas manqué d'y tenir leur place: la preuve en est cette Conférence Pan-Pacifique d'Honolulu, convoquée l'été dernier, et dont Dame Rachel Crowley, chef de la Section des Questions sociales de la Société des Nations, a évoqué de façon intéressante le souvenir, au cours d'une récente réunion internationale à Genève.

Ce fut, a-t-elle dit, dans ce paysage de rêve qui semblait prédisposer surtout au repos ou à la promenade, une de celles, parmi toutes les Conférences auxquelles elle a participé durant sa carrière, où l'on a travaillé avec le plus d'intensité, le matin par petits groupes (système des Round Tables), l'après-midi en séances plénières, le soir en meetings publics. Le travail était divisé entre six Sections, qui ont voté des résolutions touchant à de nombreux problèmes qui préoccupent également les femmes de notre hémisphère: la protection de l'enfance, le cinéma, les tribunaux d'enfants, l'opium, la traite des femmes, la protection de la maternité, l'activité des femmes dans la politique, la diplomatie, comme membres du jury, etc., etc. Une spécialiste américaine, Dr. Louise Stanley, apporta (ceci, c'est un journal australien qui le raconte) d'intéressants détails sur une Conférence qui préparent les Etats-Unis pour novembre 1931, et pour laquelle plus d'un millier d'experts sont déjà à l'œuvre, à la demande du gouvernement américain, pour recueillir au travers des Etats de l'Union une documentation sur les mesures d'ordre social prises par des associations bénévoles en faveur de la protection de l'en-

Ce journal est envoyé à plus de trois mille nouveaux lecteurs et lectrices en Suisse romande et dans le Jura bernois. Lisez-le, et s'il vous plaît, aidez-nous à le faire connaître.

fance. Citons encore, d'après la même source, le beau travail de Mrs. Bertha Landes, élue par deux fois maire de la ville de Seattle (Etats-Unis), sur les services sociaux que peuvent organiser des municipalités; puis les très intéressantes discussions que suscita la diversité des conditions du travail féminin dans les pays que baigne le Pacifique (travail des enfants, assurance-chômage, conséquences d'un machinisme sans cesse croissant, heures de travail, salaires, etc.), et d'où il semble ressortir que c'est l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui tiennent la tête des progrès accomplis; et enfin les exposés très documentés sur la valeur économique du travail ménager, l'enseignement ménager, et les carrières d'ordre économique ouvertes aux femmes dans ces différents pays (économies d'asiles, d'hôpitaux, d'hôtels, directrices de clubs, de restaurants, professeurs de technologie dans des écoles secondaires ou supérieures, journalistes en charge de la partie économique de journaux et de revues, conseillers techniques de banques, de maisons de commerce, etc., etc.).

On voit donc l'importance de ces échanges de vues et de ces prises de contact entre tant de nations. Malheureusement pour son internationalisme, cette Conférence a dû forcément avoir une emprise trop uniquement anglo-saxonne, du fait qu'une seule nation latine y était représentée: le Mexique. Il est sans doute vrai de remarquer à ce sujet ce que Dr. Luisi (Uruguay) avait relevé, lors d'une causerie faite sur ce même sujet au Congrès suffragiste international de Berlin: c'est que toute la partie de l'Amérique latine où le mouvement féministe s'est développé regardé vers l'Atlantique, par conséquent vers l'Europe, avec laquelle les communications sont infinitiment plus faciles qu'avec n'importe quel point du Pacifique; et ensuite que le féminisme en est encore à ses débuts dans les jeunes Républiques riveraines du grand Océan. D'autre part, le Japon, la Chine ont tenu à cette Conférence une place en vue, la Chine, en particulier grâce à Dr. Koo, une femme médecin de premier ordre, chef de la division d'hygiène maternelle et infantile au Ministère de l'Hygiène publique en Chine. Ne voilà-t-il pas un exemple qui pourrait être suivi avec avantage par certains pays très éloignés du Pacifique, et que nous connaissons bien?... I. W. S. A.

Lire en 2^{me} page:
J. GUEYBAUD: *Le problème du service domestique.*

En 3^{me} et 4^{me} pages:
J. ERKENS: *La police féminine et les tribunaux d'enfants.*
E. GD: *Féminisme ecclésiastique.*
M. F.: *La «guerre du lait» à Bienne.*
En feuillette:
J. VUILLIOMET: *Silhouettes de femmes, Tatiana Tolstoï.*
E. CUCHET-ALBARET: *Quelques vers.*



Cliché Die Oesterreicherin
Mme Marie SCHNEIDER
Dr. es-sciences politiques, nouvelle députée à la Chambre autrichienne. (Partie du Dr. Schöber).

